

Du Quatre Mai _____ an mil huit cent soixante-cinq. d. 226. heures 31.

ACTE DE DÉCÈS d. *Julie Bec, veuve de Jean Louis Vidal*

le jour du 2^{me} à sept heures et demie décède
d'ancienneté âgé de cinquante deux ans née saint-jules profession
département de rades alpes domicilière Lafare
fils de feu Jean Louis - EC au fort Vincent Collobrières commune de Saint-Jost
et de feu Anne Chavrolat son épouse son

Sur la déclaration à moi faite par Jean Koutoua
 âgé de Quinquante ans, profession de mouleur domicilié à Lafarre
 qui a dit être le père de de la défunte et par Joseph Drouot
 âgé de Quinquante huit ans, profession de propriétaire
 domicilié à Lafarre qui a dit être le père de de la défunte

Et ont les déclarants Léon qui a dit être Monsieur — d-6 défunt.
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis LÉQUIER agent de l'Etat post-Mortuaire
Le Maire de la commune
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRIE De La Fosse

ARRONDISSEMENT DE *Caen*

Du Douze Mai - - - - - an mil huit cent soixante-cinq à Paris le 12 Mai

Actu de Digne d

[illegible][illegible]

Concordé, suivant la loi, par moi
à qu'il n'y ait Comptable avec nous pour les dépenses et sommes affectées
à deux manières d'arr. exemple, au Havre 12 juillet 1844 etc. (Mol.)

à l'Etat-civil de la Seine et de la Seine-et-Oise
Le Commissaire de police
Signé: Willou
J. Mequign

Du six juin _____ an mil huit cent soixante-cinq, à dix heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de *Magdelaine Morice Calmels*

le fait d'être _____ à l'honneur de sa patrie _____ décedé
d'adresses _____ âgé de _____ ans _____ né à _____ profession
département de _____ domicilié _____ à sa femme quatorze enfants et
fils de Pierre Joseph Alexandre Calmel propriétaire
et de _____ sa sœur Thérèse Curriel (un jeune)
l'un et l'autre domiciliés à Cron (Espagne).

Sur la déclaration à moi faite par Emmanuel Laugier
 âgé de trente-trois ans, profession de moulinier — domicilié à Lalonde
 qui a dit être époux du défunt — et par Joséph Grouzet
 âgé de cinquante-huit ans, profession de propriétaire
 domicilié à Lalonde au dit lieu de La Roche

Et ont les déclarants, Sigis
 CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Tréguier adjoint Délégué par Monsieur
le Maire de la commune
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte, été donné aux déclarants

Langier *Prime* *L. Requier*

MAIRIE D *La Garde*ARRONDISSEMENT DE *Coulon*

Du six Juin _____ an mil huit cent soixante-cinq, à _____ heures Du matin

ACTE DE DÉCÈS de Zola Marie Charlotte Auban

le mer hier à trois heures, de soir decedé
à l'ancien âge de neuf ans profession
département de Paris domicile à La Farge
fil de dominique, auguste, bonad auban professeur de propriétaire domini ci
à La Farge et de marthe propre, quatre ans de propre
leur professeur domini ci au tit La Farge
et

Sur la déclaration à moi faite par monseigneur
 âgé de vingt-neuf ans, profession de moine — domicilié à Lafare
 qui a dit être affaire de succession de la défunte — et par Joseph, son
 âgé de vingt-neuf ans, profession de propriétaire
 domicilié à Lafare — qui a dit être affaires de succession de la défunte —

Et ont les déclarants, signé
 Constaté, suivant la loi, par moi Louis Troquier adjoint de laque par Monsieur
le Maire de Lafare
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarant/s.

Mulvey J. R. L. Requiere